

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX JURIDIQUES ET FISCAUX DU PATRIMOINE

BA92

2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Objectifs

Comprendre les aspects juridiques de la constitution du patrimoine et les régimes matrimoniaux • Connaître les aspects juridiques de la transmission du patrimoine, la dévolution légale (la transmission non préparée) • Comprendre la fiscalité du patrimoine, la fiscalité des revenus, les revenus catégoriels

Profil Stagiaire(s)

conseillers de clientèle haut de gamme banque et assurances, conseillers en gestion de patrimoine juniors, gestionnaires de portefeuilles, conseillers en investissement financier

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

consultant spécialisé en gestion de patrimoine



PROGRAMME

Aspects juridiques de la constitution du patrimoine

Les régimes matrimoniaux

Le régime légal actuel :

- . communauté réduite aux acquêts
- . le régime légal avant le 01/02/1966

Les régimes conventionnels :

- . les régimes communautaires
- . les régimes séparatistes

Les conséquences de la dissolution du régime matrimonial par divorce et par décès

La vie maritale hors mariage : le concubinage et le PACS

Aspects juridiques de la transmission du patrimoine

La dévolution légale (la transmission non préparée) :

- . l'ordre de la dévolution légale en l'absence de conjoint
- . les droits du conjoint survivant
- . la fiscalité des successions

La dévolution volontaire (la transmission préparée)

- . les donations
- . les testaments

Fiscalité du patrimoine

La fiscalité des revenus

Les revenus catégoriels :

- . les traitements et salaires
- . les revenus des professions non salariées
- . les revenus de capitaux mobiliers
- . les revenus fonciers

Le calcul de l'impôt : nombre de parts, barème, PFU

Les charges déductibles et les réductions et crédits d'impôt

Le paiement de l'impôt : le prélèvement à la source

La fiscalité du patrimoine : l'ISF/l'IFI

Règles de territorialité

Le patrimoine taxable : assiette de l'impôt et actifs exclus, évaluation des actifs, actifs exonérés, passif imputable/déductible

Le calcul de l'impôt : barème, réductions, plafonnement

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

1 - 2 juin 2022 : Paris / A Distance

7 - 8 nov. 2022 : Paris / A Distance

MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX JURIDIQUES ET FISCAUX DU PATRIMOINE

BA92 2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.